

DECRET N° 93-1 du 8 Janvier 1993

Portant remise de peines à certains  
prisonniers au titre de mesures socia-  
les.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 92-08 du 22 Janvier 1992 portant organisation, attributions et fonctionnement du Ministère de la Justice et de la Législation ;
- SUR Proposition du Garde ~~des~~ Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 30 Décembre 1992,

D E C R E T E :

Article 1er.- Les condamnés appartenant aux catégories ci-après :

- Hommes, femmes et mineurs atteints de maladies graves ;
- Femmes en détention avec enfant ;
- Mineurs offrant des possibilités de réinsertion rapide

dont la liste se trouve annexée au présent Décret bénéficient de la remise totale de leurs peines.

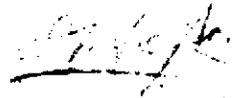
Article 2.- Les personnes concernées recouvreront leur liberté dès l'adoption du présent Décret.

.../...

Article 3.- Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation est chargé de l'application des dispositions du présent Décret qui sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 08 Janvier 1993

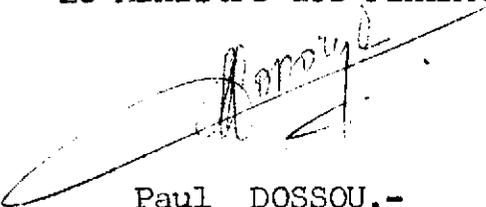
par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

  
Nicéphore SOGLO.-

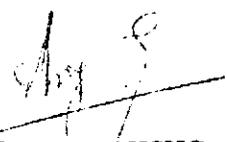
Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général  
à la Présidence de la République,

  
Désiré VIEYRA.-

Le Ministre des Finances,

  
Paul DOSSOU.-

Le Garde des Sceaux, Ministre de la  
Justice et de la Législation,

  
Véronique AHOYO.-

MINISTRE INTERIMAIRE

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 TRESOR 2 MJL 8 MF 4 AUTRES MINIS-  
TERES 17 SCG 4 PG/CA 1 MESGPR 4 PROCUREURS Rép. 8 REGISSEURS  
PRISONS 8 DEPARTEMENTS 6 GCONB 1 BN-FASJEP-ENA-UNB 5 JORB 1.-

CONDAMNÉS HOMMES FEMMES ET MINEURS ATTEINTS DE MALADIES GRAVES

PRISON CIVILE DE COTONOU

Numéro	NOM et Prénoms	Date Man- dat de dé- pôt	Infractions commises	Condamnations	Date de li- bération	Observations
1	RAIMI TITUS Sabira- tou	11/10/1977	Enlèvement de mineur suivi de meurtre avec préméditation	20 ans	11/10/1997	Paralyisie
2	ENI Richard	24/09/1992	Coups et blessures vo- lontaires	12 mois	24/09/1993	troubles mentaux
3	ADJE LAYE Prince	19/02/1992	Filouterie de transport, détention et importation illégal d'armes perfec- tionnées	15 mois	19/05/1993	Lépreux
4	AROUNA Issa	30/04/1992	Vol, complicité de vol, Recel	12 mois	30/04/1993	Tuberculeux
5	HOUENOUGBE Akouta	25/02/1992	Coups et blessures vo- lontaires	12 mois	25/02/1993	Troubles mentaux

PRISON CIVILE D'ABOMEY

1	AIZANNON Alphonse	09/07/1992	Vol	8 mois	09/02/1993	Multiples abcès au bas ventre
2	HOUNLONON Sévérin	11/11/1992	Vagabondage	3 mois	11/02/1993	Rhumatisme Chronique

.../...

PRISON CIVILE DE PARAKOU

1 : HOUDI HODANIN Orou : 02/06/1992 : Vol : 24 mois : 02/06/1994 : Tuberculose  
: : : : : : :

---

( )DEUXIEME ( )ATEGORIE

FEMMES CONDAMNEES EN DETENTION AVEC ENFANT

PRISON CIVILE DE COTONOU

1 : APITY Yvette : 26/02/1992 : Vol : 18 mois : 26/08/1993 :  
: : : : : : :  
-----  
2 : HOUNKPONOU Assiba : 20/01/1992 : Coups et blessures : 12 mois : 20/01/1993 :  
: : : volontaires : : :  
: : : : : : :

---

---ROISIEME ( )ATEGORIE

MINEURS OFFRANT DES POSSIBILITES DE REINSERTION RAPIDE

PRISON CIVILE D'ATHIEME ( LOKOSSA)

1 : DOGUE Hermann : 31/07/1992 : Complicité d'usa- : 6 mois : 31/01/1993 :  
: : : ge défaux billets : : :  
: : : de banque : : :  
: : : : : : :

---